

Pays: SENEGAL

Date de présentation: SEPTEMBRE 2014

Rapport national volontaire à la onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

Contexte

La onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) se tiendra à New York du 4 au 15 mai 2015: Conformément au Programme de travail pluriannuel du Forum pour 2007-2015, le thème général de cette session sera le suivant: *Forêts: progrès réalisés, difficultés rencontrées et voie à suivre en ce qui concerne l'arrangement international sur les forêts*. La onzième session visera en particulier à:

1. Examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'ensemble relatifs aux forêts et dans la mise en œuvre de l'Instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (ci-après « l'Instrument sur les forêts ») et
2. Examiner la contribution des forêts et de l'arrangement international sur les forêts, y compris l'Instrument sur les forêts, aux objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

La présentation par les États membres du FNUF de rapports nationaux sur ces questions contribuera de façon déterminante au rapport analytique consolidé que le Secrétaire général présentera à la onzième session du FNUF sur les progrès et les tendances observés dans les domaines susmentionnés ainsi qu'aux délibérations du Forum sur l'avenir de l'arrangement international.

Conformément à la résolution 10/1 de la dixième session du Forum,¹ le secrétariat du FNUF, en collaboration avec les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et en étroite consultation avec les pays, a révisé et rationalisé la matrice du rapport. La matrice révisée ci-jointe s'inspire en la simplifiant de la matrice pour l'établissement des rapports présentée à la dixième session du Forum. Plus précisément, le nombre de questions a été réduit en éliminant les chevauchements et les États membres sont priés de fournir seulement les renseignements qui ne sont pas déjà communiqués aux organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts ou qui ne sont pas disponibles dans d'autres bases de données internationales.

La matrice du rapport présentée à la onzième session comporte deux parties. La première partie regroupe les questions portant sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Instrument sur les forêts, y compris les objectifs d'ensemble relatifs aux forêts. La deuxième porte sur les questions concernant la contribution des forêts et de la gestion forestière durable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans la mesure du possible, les renseignements communiqués au Secrétariat du FNUF seront complétés par des données quantitatives, provenant, entre autres, des fournisseurs internationaux de données ci-après:

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Évaluation des ressources forestières mondiales/Questionnaire collaboratif d'évaluation des ressources forestières - FAO, Forêts Europe, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Processus de Montréal et Observatoire des forêts d'Afrique centrale (OFAC)
- Questionnaire commun sur le secteur forestier – FAO, OIBT, CCE-ONU, EUROSTAT
- FAO, Situation des forêts du monde 2014
- Forest Stewardship Council (FSC) et Programme de reconnaissance des certifications forestières.

¹ La résolution 10/1 de la dixième session du FNUF a prié le secrétariat du Forum de simplifier davantage les lignes directrices et la formule des rapports nationaux présentés à titre facultatif au Forum à sa onzième session en organisant un débat technique sur la méthode de présentation de rapports avec les experts concernés des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, en tenant compte des types d'informations communiquées à ces organisations et au moyen de mécanismes régionaux de définition des critères et des indicateurs, d'autres mécanismes et d'ateliers régionaux équilibrés, en fonction des ressources disponibles. (Forum des Nations Unies sur les forêts, rapport sur la dixième session, 8 – 10 avril 2013, E/2013/42 _E/CN.18/2013/18).

Lignes directrices et matrice pour l'établissement des rapports

Les États membres sont invités à:

1. Présenter leur rapport national sous **forme électronique (MS Word) en anglais, français ou espagnol** à l'adresse unff@un.org, **d'ici au 30 septembre 2014** au plus tard. Une présentation plus rapide facilitera beaucoup la préparation par le Secrétariat du rapport analytique consolidé du Secrétaire général à la onzième session du FNUF. On notera que le fichier MS Word de la matrice du rapport peut également être téléchargé à partir du site Internet du FNUF à l'adresse: http://www.un.org/esa/forests/unff11_reporting_template.doc
2. Joindre, dans un courrier électronique séparé, la version scannée de la lettre officielle signée de leur Ministère respectif transmettant le rapport, ou d'une note verbale de leur Mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York.
3. Présenter tous les éléments graphiques inclus dans leur rapport national dans des fichiers électroniques distincts.
4. Cocher tous les encadrés des questions à choix multiples. En plus des réponses « oui » ou « non », les pays sont invités à présenter de brefs exposés descriptifs, rappelant le contexte et l'historique. Veuillez noter que l'espace prévu pour ces renseignements est limité à 250 mots par question

Compte tenu du caractère pluridisciplinaire des questions relatives aux forêts et à la gestion durable des forêts, il est souhaitable, pour établir les rapports, de consulter des experts dans les ministères nationaux compétents, notamment les ministères de l'environnement, du développement économique, des finances et de l'agriculture. Il est aussi vivement conseillé de consulter les correspondants nationaux pour l'évaluation des ressources forestières de la FAO, les conventions de Rio, les autres organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et les processus relatifs aux critères et indicateurs (C&I), selon que de besoin.

Veuillez noter que l'année 2007 – année de l'adoption de l'Instrument sur les forêts (2007), sert de point de référence pour l'ensemble du document.

Tous les termes utilisés dans le présent document sont conformes au document de travail 180 de l'Évaluation des ressources forestières de la FAO « FRA 2015 - Termes et définitions »: <http://www.fao.org/docrep/017/ap862e/ap862e00.pdf>

Abréviations

APD	Aide publique au développement
C&I	Processus relatifs aux critères et indicateurs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FLEGT	Plan d'action européen sur l'application de la législation forestière, la gouvernance et les échanges
FNUF	Fonds des Nations Unies sur les forêts
FRA	Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations Unies

Informations générales

Correspondant national du FNUF

Nom:	ANDRE DANIEL
Titre:	POINT FOCAL UNFF
Adresse:	MINISTERE ENVIR ET DEVELOPPEMENT DURABLE
Organisation:	MINISTERE ENVIR ET DEVELOPPEMENT DURABLE
Téléphone:	+221 77 556 06 13
Télécopie:	
Courriel:	danijsrandre@gmail.com

Personne à contacter au sujet du rapport national, si différente du correspondant national du FNUF

Nom:	BA BAIDY
Titre:	DIRECTEUR EAUX ET FORETS
Adresse:	PARC FORESTIER HANN
Organisation:	DIRECTION EAUX, FORETS, CHASSES ET CONSERV. DES SOLS
Téléphone:	+221 33 831 01 01
Télécopie:	+221 33 832 04 26
Courriel:	laforetz@yahoo.fr

PARTIE I:
Progrès dans la mise en œuvre de l'Instrument sur les forêts,
y compris les objectifs d'ensemble relatifs aux forêts

1. Depuis l'adoption de l'Instrument sur les forêts en 2007, quelles sont les mesures prises par votre gouvernement pour renforcer les politiques, la législation et les mesures d'application relatives aux forêts dans l'optique de la gestion forestière durable? Veuillez préciser:

	Nouvelles mesures	Modifications des mesures existantes
Politiques relatives aux forêts	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Législation relative aux forêts	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Programme forestier national	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Régime de propriété des forêts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres mesures	<input type="checkbox"/>	
Aucune mesure	<input type="checkbox"/>	

Veuillez fournir des renseignements complémentaires sur ces mesures et/ou d'autres mesures:

Transfert compétence aux Communes et Départements pour exploitation des forêts
 Adaptation du code forestier suite au transfert de compétences
 Mise à jour du Plan d'Action forestier

Ces mesures ont-elles été efficaces dans l'optique de la mise en œuvre de l'Instrument sur les forêts?

	Efficaces	Partiellement efficaces	Non efficaces	Non appliquées
Politiques relatives aux forêts	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Législation relative aux forêts	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme forestier national	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régime de propriété des forêts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres mesures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veuillez fournir 2-3 exemples de mesures ayant efficacement contribué à la mise en œuvre de l'Instrument sur les forêts, en indiquant le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

Renforcement de la gouvernance : collectivités locales et les populations riveraines des forêts sont largement impliquées dans la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts de terroir. (Code forestier du Sénégal : loi 98-03 du 8 janvier 1998.
Capacités institutionnelles et techniques : Supervision technique et gestion financière des produits issus de la vente par les Comités villageois des forêts aménagées suivant une clé de répartition définie à l'avance.
Participation des parties prenantes dans le cadre des programmes forestiers nationaux: prise en charge des programmes de reboisement, lutte contre les feux de

brousse, etc...

2. Depuis 2007, quelles sont les mesures prises par votre gouvernement pour empêcher et réduire le trafic international de produits forestiers récoltés de façon illicite, comme le bois d'œuvre, les espèces de la faune et de la flore sauvages et d'autres ressources biologiques?

- Nouvelle législation
- Amélioration de la mise en œuvre de la législation existante
- Contrôles à l'exportation
- Contrôles à l'importation
- Accords bilatéraux entre pays exportateurs/importateurs
- Aucune mesure
- Autres mesures, par exemple politiques d'achats publics, partenariats public-privé.
Veuillez préciser ci-dessous:

Tenue d'un conseil interministériel sur le trafic transfrontalier illicite de bois.
Création de brigades de surveillance à travers la coopération inter services (Eaux et Forêts, Gendarmerie, Police, Armée,) et suivi au niveau du Premier ministre.
Sensibilisation des populations à travers les organes de presse.
Coopération avec organismes internationaux (forest trends,

Veuillez fournir 2-3 exemples, en indiquant, si possible, les liens Internet du (des) document(s) pertinent(s):

www.leral.net › [Enquêtes et révélations](#)
www.lesoleil.sn/index.php?...trafic...bois...gambie
enquetepius.com/.../sédhiou-intense-traffic-de-bois-en-direction-de-la-ga
www.xibar.net/CASAMANCE-UN-TRACTEUR-DE-LA-FERME-DE-Y..

3. Depuis 2007, quelles sont les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une plus grande place aux forêts et à la gestion forestière durable dans les plans nationaux de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté ou d'autres plans du même type?

- Les forêts/la gestion forestière durable sont désormais prises en compte dans les plans/stratégies de développement nationaux
- Les forêts/la gestion forestière durable se voient désormais attribuer un rang plus élevé de priorité dans les plans/stratégies de développement nationaux
- La contribution des forêts/de la gestion forestière durable à l'élimination de la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à la sécurité de l'approvisionnement en eau et à l'emploi fait l'objet d'un examen permanent
- Autres mesures, veuillez préciser ci-dessous:

Meilleure prise en compte de la gestion forestière dans les plans locaux de développement.
Installation d'un Conseil de Développement économique et Social et DE L'ENVIRONNEMENT
Elaboration de plans locaux d'Aménagement et de Gestion des Forêts
Prise en compte de la contribution des forêts dans la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté.
Adhésion du Sénégal à la Nouvelle Alliance pour la Sécurité alimentaire et la nutrition.

Ces mesures ont-elles permis:

- L'acheminement d'une plus grande partie de l'aide publique au développement (APD) vers des activités relatives à la gestion durable des forêts

- L'augmentation des ressources publiques nationales consacrées aux activités relatives à la gestion durable des forêts
- Une meilleure prise de conscience de l'importance des forêts/de la gestion forestière durable pour le développement durable
- Une meilleure prise de conscience de l'importance des forêts/de la gestion forestière durable pour l'élimination de la pauvreté
- Autres, veuillez préciser ci-dessous:

Mise en œuvre d'un Cadre de dépense sectoriel à Moyen Terme (CDS-MT) pour le secteur de l'Environnement et des Ressources naturelles.
Suivi de l'objectif 7 des OMD
Lettre de politique de l'Environnement et des Ressources naturelles

Veuillez décrire ces mesures, en fournissant, si possible, 2-3 exemples et le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

APD en constante progression secteur agriculture, forêts, Pêche)
<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.ODAT.CD>
http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_Progres_realises_et_defis_des_ODD_2010.pdf

hubrural.org/Senegal-Lettre-de-politique,5740.html?lang=fr

4. Depuis 2007, votre gouvernement a-t-il pris des mesures pour Ministère

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser les ministères et/ou départements concernés et l'efficacité des mesures dans la gestion durable des forêts:

Ministère en charge des mines ;
Ministère chargé de la décentralisation ;
Ministère en charge de l'Agriculture,
Ministère en charge de l'Elevage.

Domaines concernés	Mesures efficaces	Mesures partiellement efficaces	Mesures non efficaces	Mesures non appliquées
Développement agricole/ rural	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Changements climatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Extraction minière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Énergie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tourisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veillez fournir 2-3 exemples de coopération intersectorielle, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) du (des) document(s) pertinent(s):

Projet de Restauration des Fonctions Ecologiques et Economiques du Lac de Guiers (PREFELAG) : <http://www.gouv.sn/Projet-de-Restauration-des.html>

[Exploitation de carrieres et de mines](http://www.lesoleil.sn/index.php?option...mines-a...) : www.lesoleil.sn/index.php?option...mines-a...

<http://fr.simsenegal.com/industry-info/mining-law-and-regulations/>

<http://www.journalbic.com/societe/environnement/3160-senegal-agriculture-elevage--le-pasa-pour-mieux-booster-pour-la-production-agricole.html>

5. **Les politiques/stratégies nationales relatives aux forêts ou le programme forestier de votre gouvernement contiennent-ils des objectifs chiffrés et limités dans le temps concernant la superficie forestière?**

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez énumérer les objectifs et les dates auxquelles ils doivent être atteints, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

Programme Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres.

Il vise la gestion durable et participative des formations forestières et des sols. Les résultats attendus pour ce programme vont porter essentiellement sur l'aménagement et l'exploitation durable des formations forestières, la reforestation, la lutte contre les feux de brousse et la conservation des eaux et des sols.

Pour le volet lutte contre les feux de brousse il est attendu :

- La quantité de biomasse (en tonnes) ravagée par les feux de brousse est nettement inférieure à celle de 2013.
- Le suivi harmonisé des feux de brousse entre la DEFCCS et le CSE est effectif.
- La superficie de feux brûlée doit être inférieure ou égale à 600 000 ha.
- Des pare feux sont ouverts sur 3500 km.
- L'entretien des pare feux porte sur 2900 km.
- Cent deux (102) comités de lutte contre les feux de brousse sont créés et équipés.

Pour l'aménagement et la production forestière, il est attendu:

- 100 % des quantités de charbon de bois seront produits au niveau des zones aménagées ;
- 09 Forêts Classées feront l'objet de délimitation, de pancartage, de bornage et de cartographie ;
- Trois (03) Plans d'Aménagement de forêts classées seront en cours de mise en oeuvre ;
- 120 000 ha de forêts de terroirs font l'objet d'un plan d'aménagement participatif.

Pour le volet reforestation et reconstitution du couvert végétal, il est attendu les résultats suivants :

- Le ratio reforestation sur la déforestation en 2014 est supérieur à celui de 2013 ;

- La mise en défens de 17 280 ha dont 4280 ha par la DEFCCS (direction des Eaux et Forêts) et 13 000 ha par l'ANGMV (Agence Grande Muraille Verte);
- 16 000 ha de terres seront reboisés dont 4000 ha par l'ANGMV ;
- 250 ha de dunes sont fixés avec un taux de réussite d'au moins de 60% ;
- 200 ha de terres salées protégées ou récupérés et 02 km d'ouvrage anti sel ;
- régénération naturelle assistée de 4000 ha réalisée ;

Pour la restauration des terres dégradées les résultats suivants sont attendus :

- La restauration de 1256 ha de terres dégradées générées au profit de l'agriculture et de l'aquaculture ;
- 33 km de cordons pierreux réalisés ;
- Au moins 200 m de protection de berges ;
- La détermination de la situation de référence de la superficie de terres sous aménagement durable ;
- Le traitement de 40 ha de tannes (terres salées) enherbées.

Politique Forestière du Sénégal 2005-2025: <http://www.fao.org/forestry/15132-0a9d7bd3b848771f0d9522338fd799be4.pdf>

<http://www.environnement.gouv.sn/?q=cadre-de-d%C3%A9penses-sectorielles-%C3%A0-moyen-terme-cds-mt-2011-2013>

<http://www.environnement.gouv.sn/sites/default/files/documenttheque/PAP%202014%20ME DD.pdf>

6. **Depuis 2007, quelles activités votre gouvernement a-t-il entreprises pour inverser la perte du couvert forestier et/ou accroître la superficie et la qualité des forêts? Veuillez préciser:**

<input checked="" type="checkbox"/>	Boisement	28 341	ha
<input checked="" type="checkbox"/>	Reboisement	98 111	ha
<input checked="" type="checkbox"/>	Remise en état	89 475	ha

Introduction ou mise en vigueur des éléments ci-après:

- Législation existante visant à réduire le déboisement et/ou à favoriser le boisement ou le reboisement
- Nouvelle législation visant à réduire le déboisement et/ou à favoriser le boisement ou le reboisement
- Nouvelle législation et nouvelles mesures visant la conservation et la protection des forêts
- Subventions aux propriétaires des forêts aux fins de l'élaboration et de l'application de plans de gestion
- Subventions pour la protection des forêts

- Réduction ou report des impôts prélevés sur les terres forestières
- Prêts à faible taux d'intérêt pour les activités forestières / la gestion des forêts
- Autres, veuillez préciser ci-dessous:

Veuillez décrire ces éléments, en fournissant, si possible, 2-3 exemples et le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

Revue de la politique forestière du Sénégal en 2014.

Mise en place de l'acte 3 sur la décentralisation avec renforcements des responsabilisation des communes et départements.

Révision du Code forestier

Appui pour les plans d'aménagement des forêts communales

Mise en œuvre du Programme de Renforcement et de Consolidation des Acquis

7. Quels types de mécanismes sont actuellement en place pour impliquer les parties prenantes dans la formulation des politiques relatives aux forêts/à la gestion durable des forêts, leur planification et leur mise en œuvre?

- Des tables rondes/comités ont été établies et se réunissent régulièrement
- Les autorités forestières rencontrent les parties prenantes sur une base ponctuelle lorsque des problèmes les concernant se posent
- Autres, veuillez préciser ci-dessous:

Mise en place de programmes d'appui à la foresterie communautaire et à l'aménagement participatif des forêts: Programmes appuyés par la Banque mondiale (PROGEDE 2), la Coopération allemande (PERACOD), l'US/AID (wula Nafa).

Création autour de chaque massif aménagé d'un comité inter villageois de gestion (CIVGD)

Gestion des recettes de l'exploitation par les CIVGD

Domiciliation intégrale de l'exploitation du charbon de bois dans les forêts aménagées

Octroi de 7/10^{ème} des amendes aux collectivités locales

Ces mécanismes sont-ils efficaces pour favoriser des approches consensuelles:

	Efficaces	Partiellement efficaces	Pas efficaces	Non en place
Secteur privé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Travailleurs forestiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Communautés locales	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Communautés autochtones	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ONG	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grand public	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veillez fournir 2-3 exemples, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

<http://www.peracod.sn/?L-amenagement-participatif-des>
<http://www.peracod.sn/?Realisation-de-deux-films-sur-l>
<http://www.rmportal.net/framelib/rapport-psacd-foret2002.pdf>

8. Dans quelle mesure les communautés locales et autochtones ont-elles des droits d'occupation ou d'usage dans les forêts de l'État?

- Pleins droits
 Droits partiels
 Aucun droit
 Non applicable

Veillez fournir 2-3 exemples de la façon dont les communautés locales et autochtones tirent parti des biens et services produits par les forêts, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

Article L2 code forestier paragraphe 2 : En dehors du domaine forestier de l'Etat, transfert des droits aux collectivités locales qui disposent librement du revenu issu de l'exercice de ce droit ». (http://www.proddel.sn/IMG/pdf_L98-03.pdf)

Article L8 code forestier: Les collectivités locales affecte aux personnes physiques ou morales des parcelles dans les forêts ayant fait l'objet d'un plan d'aménagement (http://www.proddel.sn/IMG/pdf_L98-03.pdf)

9. Depuis 2007, votre gouvernement a-t-il mis au point ou mis à jour des stratégies de financement pour assurer une gestion durable des forêts et mettre en œuvre l'Instrument sur les forêts?

- Oui Non

Dans l'affirmative, quelle est la période couverte par ces stratégies?

- 2-5 années
 5-10 années
 10-20 années
 Autres, veuillez préciser:

CADRE DE DEPENSE SECTORIEL A MOYEN TERME DU MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
BUDGET CONSOLIDE D'INVESTISSEMENT
FINANCEMENT BI ET MULTILATERAUX

Ces stratégies prennent en compte:

- Les financements publics nationaux
 Les financements privés internationaux
 Les financements publics extérieurs (y compris APD et REDD+)
 Les financements privés extérieurs

Veillez fournir 2-3 exemples, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

<http://www.environnement.gouv.sn/?q=cadre-de-d%C3%A9penses-sectorielles-%C3%A0-moyen-terme-cds-mt-2011-2013>

<http://www.environnement.gouv.sn/sites/default/files/documenttheque/PAP%202014%20ME DD.pdf>

<http://www.dakar-info.com/programme-de-renforcement-et-de-consolidation-des-acquis-les-pays-bas-arment-le-senegal-dans-la-gestion-de-lenvironnement/>

10. Votre gouvernement a-t-il établi un ou plusieurs systèmes/mécanismes pour le paiement des services écosystémiques fournis par les forêts?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser, en indiquant, si possible, la valeur totale estimée de ces paiements depuis 2007:

- | | |
|---|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> Protection des bassins versants/
approvisionnement en eau | Dollars des
États-Unis |
| <input type="checkbox"/> Stockage du carbone (y compris REDD+) | Dollars des
États-Unis |
| <input type="checkbox"/> Conservation de la nature | Dollars des
États-Unis |
| <input type="checkbox"/> Autres, veuillez préciser ci-dessous: | Dollars des
États-Unis |

Veuillez fournir 2-3 exemples de paiements pour services écosystémiques, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

11. Depuis 2007, votre gouvernement a-t-il été en mesure de mobiliser un montant sensiblement accru de ressources financières pour la gestion durable des forêts? Dans l'affirmative, veuillez préciser l'origine de ces ressources:

	2007	2013
<input checked="" type="checkbox"/> Financements publics nationaux	Dollars des États-Unis 28,522,000	Dollars des États-Unis 47,262,545
<input type="checkbox"/> Financements privés nationaux	Dollars des États-Unis	Dollars des États-Unis
<input type="checkbox"/> Financements internationaux publics (y compris APD et REDD+)	Dollars des États-Unis 36,128,000	Dollars des États-Unis
<input type="checkbox"/> Financements privés extérieurs	Dollars des États-Unis	Dollars des États-Unis

S'il n'y a eu aucune augmentation, veuillez préciser les principales difficultés rencontrées pour mobiliser des fonds:

12. Depuis 2007, quelles sont les mesures prises par votre gouvernement pour encourager l'investissement du secteur privé dans les forêts et la gestion forestière durable?

- Réformes politiques et juridiques propres à favoriser un accroissement de l'investissement du secteur privé
- Incitations financières, comme des garanties de crédit, des allègements fiscaux, des subventions à l'emploi, etc.
- Mise en place de marchés pour les services écosystémiques fournis par les forêts
- Sensibilisation du secteur privé (brochures, conférences, campagnes de promotion de l'investissement dans les forêts)
- Développement et amélioration des infrastructures et des autres services publics intéressant la gestion durable des forêts
- Autres, veuillez préciser ci-dessous:

Veuillez fournir 2-3 exemples en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

13. Votre gouvernement participe-t-il aux efforts de coopération internationale pour promouvoir la gestion durable des forêts?

- Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer les partenaires:

- Gouvernements
- Organisations intergouvernementales
- Secteur privé/philanthropique
- Organisations non gouvernementales
- Autres

Formes de coopération:

- Nord-Sud
- Sud-Sud
- Technique
- Financière
- Autres

Domaines de coopération:

- Forêts et changements climatiques
- Biodiversité des forêts
- Évaluation des services écosystémiques fournis par les forêts
- Questions socioéconomiques, y compris les conditions de vie
- Dégradation et remise en état des forêts

- Coopération scientifique
- Suivi des forêts/ collecte de données
- Transfert de technologie et développement des capacités
- Autres, veuillez préciser ci-dessous:

Veuillez fournir 2-3 exemples de coopération internationale, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

Dégradation et remise en état des terres et des forêts : <http://www.undp.org.sn/>

Appui à la gestion participative des forêts : <http://www.banquemondiale.org/fr/country/senegal>

Biodiversité et gestion des forêts : <http://www.giz.de/en/worldwide/339.html>
<http://www.usaid.gov/vi/senegal>

Veuillez indiquer les principales difficultés auxquelles votre gouvernement est confronté dans la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts:

Adaptation des anciens textes à la nouvelle loi sur la décentralisation et la communalisation intégrale.

Manque de formation des collectivités locales et des populations riveraines des forêts.

Manque de personnel forestier pour le suivi de l'application des lois et règlements

14. Votre pays dispose-t-il d'une ou plusieurs instituts ou centres d'excellence se consacrant à la mise au point et à la mise en œuvre d'innovations scientifiques, techniques et technologiques concernant la gestion durable des forêts?

- Oui Non

Dans l'affirmative, quels sont les domaines sur lesquels sont ciblées ces activités scientifiques/techniques:

- Systèmes d'inventaire forestier
- Techniques pour réduire l'impact des activités d'abattage, de coupe et de transport du bois et des autres formes d'exploitation forestière
- Production de bois pour l'énergie
- Technologie de traitement du bois
- Réduction et recyclage des déchets
- Autres, veuillez préciser ci-dessous:

Suivi des paramètres écologiques

Ces programmes visent-ils:

- Les propriétaires forestiers
- Les sociétés forestières/l'industrie des produits forestiers

- Les organismes étatiques
- Les communautés locales
- Les communautés autochtones
- Les ONG
- Le grand public

Depuis 2007, les financements consacrés aux activités scientifiques et de recherche liées aux forêts ont-ils augmenté?

- Oui Non

Veillez décrire, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

www.psaop.sn/documents/18991774354cbef57a2a11c
www.un.org/esa/agenda21/natlinfo/countr/senegal/natur.htm

15. Quelles sont les mesures prises par votre pays pour améliorer la sensibilisation du public aux importants bénéfices fournis par les forêts?

- Diffusion d'émissions à la radio ou à la télévision
- Publication de documents, par exemple brochures, dépliants, prospectus, ou/et affiches, etc.
- Réunions avec le public
- Événements/expositions artistiques
- Activités de soutien à la Journée internationale des forêts
- Autres

Veillez fournir 2-3 exemples, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s) document(s):

Journée nationale de l'arbre : <http://www.legquotidien.sn/index.php/societe/item/22858-celebration-journ%C3%A9e-nationale-de-l%E2%80%99arbre--baobab-le-parrain>
http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=427
http://www.dakaractu.com/Destruction-de-la-foret-poumon-vert-de-Thies-Ouest-Un-desastre-ecologique-qui-n-emeut-personne_a38630.html

16. Quels sont les séries de critères et d'indicateurs (C&I) utilisés pour la gestion durable des forêts dans votre pays:

- Série nationale de C&I
- Série régionale/internationale de C&I (par exemple, OIBT, Forêt Europe, Processus de Montréal, Taraporto, etc.)
- Autres

Veillez préciser, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

OS1 : Améliorer la base de connaissance de l'environnement et des ressources naturelles (ERN)
 OS2 : Intensifier la lutte contre la tendance actuelle à la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles dans le respect des conventions internationales y afférentes

- Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres
- Conservation de la biodiversité et la gestion des zones humides.

- Adaptation aux changements climatiques et la promotion des modes de production et de consommation durables.
 - Restauration et valorisation de milieux physiques dégradés,
- OS3 : Renforcer les capacités institutionnelles et techniques des acteurs dans la mise en œuvre des actions de conservation de l'environnement et des ressources naturelles
- P1 : Collecte, mise à jour régulière et partage des informations de base sur l'environnement et les ressources naturelles
- P 2 : Etudes et Recherche / Développement
- P 3 : Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres
- P 5 : Conservation de la biodiversité et gestion des zones humides
- P 7 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des acteurs du secteur de l'environnement et des ressources naturelles
- P 8 : Développement des activités agrosylvopastorales et de promotion de l'investissement privé
- P 4 : Lutte contre les changements climatiques et promotion des modes de production et de consommation durables
- P 6 : Gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets de lutte contre les pollutions et nuisances, de restauration et de valorisation de milieux physiques dégradés

Ces C&I servent-ils à:

- Générer des informations pour les rapports nationaux sur la situation et la gestion des forêts
- Surveiller et évaluer la situation et la gestion des forêts
- Étudier et élaborer des politiques forestières nationales et des outils pour une gestion forestière durable
- Communiquer avec la société et mener un dialogue avec les parties prenantes
- Établir des rapports sur les forêts pour les organisations régionales et internationales; dans ce cas, indiquer les organisations visées:

17. Votre pays a-t-il traduit l'Instrument sur les forêts dans une autre langue (à l'exclusion des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies: arabe, chinois, anglais, française, russe et espagnol)?

Non

18. Veuillez fournir des exemples des mesures ayant donné de bons résultats dans votre pays et des leçons qui en ont été tirées pour la mise en œuvre de l'Instrument sur les forêts, y compris les contributions aux quatre Objectifs d'ensemble pour les forêts:

- Renforcement de la gouvernance:**

 - Acte 3 de la décentralisation avec renforcement de la gestion des forêts situées hors du domaine de l'Etat par les collectivités locales.
 - Gestion par les populations des revenus financiers générés par les forêts aménagées situées hors du domaine forestier de l'Etat

Capacités institutionnelles et techniques:

 - Constitution des populations riveraines des forêts aménagées en Comités Intervillageois de Gestion.

- Mise en oeuvre de projets d'appui technique, de formation et d'encadrement des populations riveraines des forêts

Cadres politiques et juridiques:

- Révision en cours du Code forestier.
- Application du nouveau Code des Collectivités locales.

Investissements dans le secteur forestier:

- Mise en place d'un Cadre de Dépense à Moyen Terme sectorial pour les Ressources forestières.
- Appui aux activités par le biais de financements internationaux et bilatéraux
- Octroi de 7/10ème des amendes forestières aux collectivités locales

Participation des parties prenantes dans le cadre des programmes forestiers nationaux:

- Approche participative,
- Planification des objectifs par les populations et les Collectivités locales

PARTIE II

Contribution des forêts et de la gestion forestière durable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'objectif de la deuxième partie de ce questionnaire est de recueillir des renseignements sur la mesure dans laquelle les forêts et la gestion forestière durable ont contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans votre pays, et notamment à l'élimination de la pauvreté et de la faim (OMD1), à la préservation de l'environnement (OMD7) et à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement (OMD8).

19. Quelle contribution les forêts/la gestion forestière durable ont-elles apporté à l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim (OMD1) dans votre pays?

Veillez évaluer la contribution sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la plus faible et 5 la plus forte)

Forme de contribution:	1	2	3	4	5
Amélioration des conditions de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Satisfaction des besoins de subsistance, y compris le bois de chauffe, le fourrage et les abris	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie de la sécurité alimentaire, y compris par le biais des systèmes agroforestiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Offre d'emplois, y compris dans le secteur informel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veillez préciser, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

20. Comment les forêts/la gestion forestière durable ont-elles contribué à la préservation de l'environnement (OMD7) dans votre pays?

Veillez évaluer la contribution sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la plus faible et 5 la plus forte)

Forme de contribution:	1	2	3	4	5
Mise à disposition d'habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soutien aux écosystèmes, aux espèces et à la diversité génétique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stabilisation des sols et des terrains pentus	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sauvegarde des ressources en eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Séquestration du carbone	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fourniture de bois d'œuvre, d'énergie et d'autres produits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veuillez préciser, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

21. Comment les forêts/la gestion forestière durable ont-elles contribué à la mise en place du partenariat mondial pour le développement (OMD8) dans votre pays?

Veuillez évaluer la contribution sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la plus faible et 5 la plus forte)

Forme de contribution:	1	2	3	4	5
Collaboration régionale et internationale sur les questions relatives à l'amélioration de la gouvernance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conclusion d'accords commerciaux intéressant des produits forestiers (par exemple, accords de libre-échange bilatéraux/infrarégionaux/régionaux/inter-régionaux, accords de partenariat volontaire avec l'Union européenne, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renforcement des partenariats avec le secteur privé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mesures pour attirer l'investissement étranger dans le secteur forestier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Promotion de la coopération financière bilatérale et internationale	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renforcement des partenariats techniques, technologiques et scientifiques nord-sud et sud-sud	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veuillez préciser, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

22. Les forêts/la gestion forestière durable ont-elles contribué aux progrès vers la réalisation de l'un ou l'autre des OMD non encore atteints dans votre pays?

Oui Non

Veuillez préciser, en indiquant le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

OMD2: Assurer l'éducation primaire pour tous

OMD3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

OMD4: Réduire la mortalité infantile

OMD5: Améliorer la santé maternelle

OMD6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies